

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ BOTANIQUE  
DE LYON

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

SECONDE SÉRIE

IV

1886



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

---

1886

## SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1886

### PRÉSIDENCE DE M. PÉTEAUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Figures peintes de Champignons de la France, par le capitaine Lucand, VI. — Association française pour l'avancement des sciences, 14<sup>me</sup> session, Grenoble, 2. — Revue des travaux scientifiques, VI, 5. — Société botanique de France, compte rendu des séances XXXIII, 4; revue bibliographique B. — Revue mycologique dirigée par M. Roumeguère, 32, 1886. — Revue bryologique, dirigée par M. Husnot, XIII, 4, 5. — Fougille des jeunes naturalistes, 191, 192, 1886. — Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, XVIII, 2, 3, 1886. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, 385, 386, 1886. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, III, 2; Mémoires, VI, 2; VII, 1. — Revue savoisiennne, 27 août et septembre 1886. — Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles, V, 8. — Bolletim da Sociedade Broteriana, Coimbra, IV, 2. — Revue de la Société d'instruction de Porto, IV, 10, 11, 12. — Bulletin of the Torrey botanical Club XIII, 7, 8. — Mémoires de la Société zoologique et botanique de Vienne XXXVI, 1 et 2. — Botanische Zeitung, 31 à 40, 1886.

### COMMUNICATIONS

M. BOULLU montre deux plantes qu'il a récoltées ces jours derniers pendant une herborisation sur les territoires de Saint-Pierre-de-Bœuf et de Malleval (Loire). La première est le *Trifolium angustifolium*, espèce méridionale qui remonte dans la vallée du Rhône jusqu'à Vienne et à Malleval et qu'on a trouvée quelquefois adventive autour de Lyon, où elle ne se maintient pas. Les échantillons provenant de Malleval, au rocher des Pendus, sont remarquables par leur taille atteignant jusqu'à cinq décimètres.

La seconde plante est le *Peucedanum alsaticum* trouvé par M. Boullu sur les coteaux qui dominent le village de Saint-Pierre-de-Bœuf, au-dessous des vignes du domaine de Volan. Il est digne de remarque que cette Umbellifère, qui paraît avoir une préférence pour les sols calcaires, croît cependant dans la susdite localité sur un gneiss pauvre en carbonate de chaux. M. Boullu l'a vue aussi à Royat (Puy-de-Dôme) sur des arkoses bitumineuses. Il est vrai qu'elle est encore plus abondante sur les calcaires lacustres des coteaux qui bordent la Limagne et sur les calcaires jurassiques des environs de Crémieu, à Verna et à

Lérina. Dernièrement, d'après les indications données par M. Legrand, le fils du docteur Saint-Lager l'a recoltée sur les calcaires tertiaires de la plaine du Forez, entre Grézieu-le-Fromental et la butte basaltique de Saint-Romain-le-Puy, où elle est très commune le long des haies. Notre jeune botaniste a aussi trouvé à Gouttelans, près de Précieux, quelques prairies remplies de *Peucedanum officinale*, Ombellifère qui manque dans les parties moyenne et septentrionale du bassin du Rhône.

M. MAGNIN communique à la Société plusieurs observations qu'il a faites pendant les mois d'août et de septembre derniers dans les monts du Lyonnais, principalement entre Vaugneray et Courzieu.

Il a d'abord constaté l'existence à Vaugneray de quelques espèces, considérées habituellement comme triviales ou communes, mais dont la dispersion est assez irrégulière dans le bassin du Rhône pour qu'on doive en tracer exactement les limites. Parmi ces espèces, il cite notamment *Tordylium maximum*, *Lepidium graminifolium*, *Centrophylllum lanatum*, *Sedum cepaea*, et une forme remarquable de l'*Hieracium murorum*, l'*H. glaucinum* Jord., assez répandu dans les montagnes du Lyonnais et du Beaujolais à partir de 450 mètres (Cf. observations du D<sup>r</sup> Gillot dans *Ann. Soc. bot. Lyon*, VIII, 1880, p. 24).

Au hameau des Jumeaux, M. Magnin a vu en abondance, sur les murs, l'*Umbilicus pendulinus*, qu'on retrouve aussi sur l'autre versant à la Brasly, puis à Nuelles près l'Arbresle, et dans les montagnes de Tarare à Joux, dans celles du Beaujolais à Claveyzoles et autres localités. Dans une précédente excursion il avait constaté sa présence dans la vallée du Mornantet.

Dans les prés marécageux des Jumeaux (700-800 mètres), il a remarqué : *Parnassia palustris*, *Menyanthes trifoliata*, *Epilobium obscurum*, *Lotus tenuis*, *Trifolium minus* et divers *Sphagnum*. Dans les broussailles, de nombreuses et belles touffes d'*Athyrium Filix-fœmina*.

Au col des Jumeaux (830 mètres) il a observé : *Bunium verticillatum*, *Molinia cœrulea*, *Juncus supinus*, *J. squarrosus* et la forme naine de *Gentiana pneumonanthe* qu'on a appelée *G. Pn. var. humilior*. En descendant sur Courzieu : *Cucubalus baccifer*, *Calamintha nepeta* et *Pulmonaria affinis*.

M. MAGNIN donne un aperçu de ses recherches lichénologiques au Colombier du Bugey et dans le Valromey. Il signale surtout l'existence du *Gyalolechia Schistidii* Anzi dans les fentes des rochers calcaires au sommet du Colombier (1534<sup>m</sup>). A ce propos, il rappelle qu'il avait déjà noté la présence de ce Lichen sur les rochers calcaires d'Ordonnaz (800<sup>m</sup>) et que M. Müller d'Argovie avait fait la même constatation au Reculet (*Ann. Soc. bot. Lyon*, IX, 1881, p. 279).

Il a vu aussi sur le sommet du Colombier du Bugey le *Manzonia cantiana* Massal. qu'il avait précédemment observé au sommet du Grand-Som (2048<sup>m</sup>) et qu'on n'avait signalé jusqu'alors qu'au Reculet.

M. MAGNIN indique quelques localités nouvelles de plantes peu communes sur la Côtère méridionale de la Dombes et qui n'ont pas été mentionnées dans la *Flore* de Cariot :

1° *Trifolium aureum* Poll., abondant le long d'une haie le long du vieux chemin allant de Margnolas (commune de Beynost) à Tramoyes. Du reste, ce Trèfle est moins rare qu'il ne semble d'après Cariot, car il existe encore dans le département de l'Ain, au Molard de Don et dans le département du Rhône à Saint-Cyr de Chatoux, à Roche-Tachon, etc. ;

2° *Ulex europaeus*. Haies sous Tramoyes. C'est le point le plus méridional du plateau où se trouve cette Papilionacée ;

3° *Gratiola officinalis*. Prairies humides sous Tramoyes ;

4° *Passerina annua*. Champs des alluvions du Rhône et de la Saône, lehm des bords de la Côtère ;

5° *Cucubalus baccifer*, Haies de la Côtère, de Lyon au Revermont, bords du plateau de la Dombes à Margnolas, Tramoyes, etc. ;

6° *Helminthia echioides*. Cette plante, après avoir disparu des Luzernières à Beynost, a reparu cette année dans un champ de Trèfle voisin de ces Luzernières et qui avait été ensemencé avec des graines du Midi ;

7° *Hieracium staticifolium*. Depuis l'époque où M. Magnin a signalé son apparition au pied de la Montée-Neuve à Beynost, cette Cichoriacée a entièrement envahi les éboulis, les terres récemment remuées, les bords des chemins jusqu'au sommet du coteau ;

8° *Tordylium maximum*. Cette Ombellifère est assez com-

mune le long de la terrasse alluviale qui s'étend de Saint-Maurice-de-Beynost à Beynost, en compagnie de *Convolvulus cantabricus*, *Tragus racemosus*, *Torilis nodosa*, *Poa megalostachya*, *Chondrilla latifolia*, *Medicago intermedia* (*M. falcatosativa*), *M. ambigua*, *Centrophyllyum lanatum*, *Allium intermedium*, etc.

M. MAGNIN soumet à la Société quelques remarques sur certaines plantes qui sont indiquées dans la *Flore* de la région lyonnaise comme étant plus ou moins communes (C, CC ou CCC). Énoncée dans ces termes généraux, cette assertion est inexacte, car l'observation prouve que, toutes conditions physiques et chimiques égales d'ailleurs, telle espèce commune dans une partie de notre territoire devient extrêmement rare ou manque tout à fait dans une autre partie. Les auteurs de *Flores* ont le tort de ne pas tenir compte de l'inégalité de distribution des plantes communes. M. Magnin se propose de revenir ultérieurement sur ce sujet.

M. SAINT-LAGER s'associe à M. Magnin pour demander que dorénavant la distribution géographique des espèces communes soit indiquée d'une manière précise. La constatation exacte des régions occupées par celles-ci conduira peut-être, dans quelques cas, à la connaissance de corrélations jusqu'à ce jour méconnues. Toutefois, suivant lui, elle sera le plus souvent un simple hommage rendu à la vérité. En effet, il ne semble pas qu'il faille invoquer des considérations physiques ou chimiques pour expliquer l'inégale répartition d'espèces, telles que *Papaver rhœas*, *Diplotaxis tenuifolia*, *Lepidium graminifolium*, *Cucubalus baccifer*, *Lychnis dioeca*, *Githago segetalis*, *Silene inflata* et une multitude d'autres réputées communes dans une grande partie de l'Europe. A ce propos, M. Saint-Lager raconte qu'il reçut un jour une lettre de chaleureux remerciements d'un botaniste suisse à qui, d'après sa demande, il avait envoyé des échantillons de *Sinapis cheiranthiflora*, de *Sarothamnus vulgaris*, de *Saxifraga granulata*, d'*Eryngium campestre*, de *Centaurea stellata* Dodoens (*C. calcitrapa* L.) et de plusieurs autres plantes communes dans les environs de Lyon et qu'on ne trouve en Suisse que sur la bordure occidentale ou sur le versant italien. Un botaniste bien informé relativement à la répartition en Europe de la Primevère à grandes fleurs et qui aurait indi-

qué celle-ci sur une carte pourrait, s'il est né malin, fonder un prix en faveur de celui qui donnerait une explication satisfaisante de l'absence de la susdite Primevère en un grand nombre de districts et de provinces. Après avoir payé son tribut d'éloges à la féconde imagination des candidats au prix proposé, il donnerait le mot de l'énigme : Si la Primevère à grandes fleurs n'existe pas dans les prairies et sur la lisière des bois d'un grand nombre de localités présentant des conditions pareilles à celles qu'on observe en d'autres lieux où elle se montre, c'est parce que ses graines n'y ont pas été transportées.

Les exemples de ces localisations fortuites sont tellement nombreux qu'on en remplirait un gros volume. Tous les botanistes savent que plusieurs espèces communes sur les gneiss et granites du plateau central de la France jusque vers les montagnes du Forez, du Beaujolais, du Lyonnais et du Pilat n'ont jamais pénétré dans les Alpes du Dauphiné, de la Savoie et de la Suisse, etc., où cependant existent les terrains qui leur conviennent. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire la longue énumération. Il suffit présentement de citer : *Ranunculus hederaceus*, *Viola sudetica*, *Sarothamnus purgans*, *Angelica pyrenaea*, *Peucedanogallicum* (*P. parisiense*), *Saxifraga hypnoidea*, *Galion saxatile*, *Centaurea nigra*, *Anthemis collina*, *Doronicum austriacum*, *Senecio adonidifolius*, *Campanula hederacea*, *Erica cinerea*, *Anarrhinon bellidifolium*, *Digitalis purpurea*, *Plantago carinata*, etc.

Le hasard est un facteur qui ne peut pas servir à l'établissement des lois de la Géographie botanique.

---

## SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1886

---

PRÉSIDENTE DE M. PÉTEAUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Lettre circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative au Comité des travaux historiques. — Revue horticole des Bouches du-Rhône, 387, 1886. — Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre, 35, 36, 1886. — Bulletin de la Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes VII, 22. — Revue savoisiennne, XXVII, 10, 11. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, XX, 1. — Bulletin of the Torrey Botanical Club, XIII, 10. — Botanische, Zeitung, 43, 44, 1886. — Revue de Botanique publiée par M. Lucante, 52, octobre 1886.